

Réf: Dossier N° : 53443

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « RESEAU INTERSECTION »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY Rue Brou Fulgence-APPT 21, 16
BP 357 ABJ 16**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 24 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « RESEAU INTERSECTION » .

Objet: Courtage en transit, Import ; export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY Rue Brou Fulgence-APPT 21, 16 BP 357 ABJ 16

GERANT: Monsieur KONE ALASSANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21407 du 24/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19933 du 24/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

